

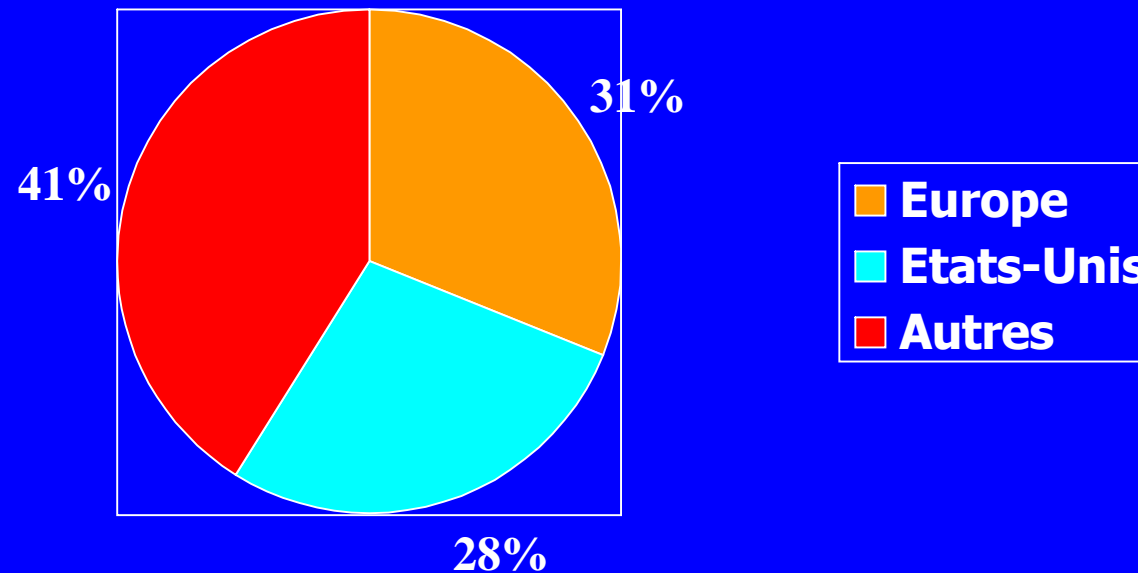
Substances chimiques

Pour une véritable évaluation des
risques



Production mondiale substances chimiques

- 400 millions de tonnes
- 18 millions de substances connues



En Europe

- 100 000 substances différentes commercialisées dont :
 - $Q > 10$ tonnes : 10 000
 - $10 > Q > 1$ tonne : 20 000
 - $Q < 1$ tonne : 70 000

**Commission européenne :
stratégie pour la politique
dans le domaine des
substances chimiques**

Constats 1

- Manque de connaissance concernant les effets de nombreux produits chimiques sur la santé humaine et l'environnement
- Faiblesse de la politique actuelle en matière de substances chimiques

Constats 2

- Certains produits chimiques nuisent gravement à la santé en entraînant des souffrances et la mort prématurée et dégradent sérieusement l'environnement
- Augmentation de l'incidence de certaines maladies (cancers, allergies ..)

Réglementation actuelle

- Substances nouvelles
- Depuis sept. 1981
- 1% du volume
- 2700 substances
- **Essais et évaluation des risques obligatoires** pour une commercialisation supérieure à 10 kg
- Substances existantes
- Avant sept. 1981
- 99 % du volume
- 100 106 déclarations
- 30 000 substances commercialisées en quantités supérieures à 1 tonne
- **« méconnaissance générale des propriétés »**

Stratégie proposée par la commission

- **Protéger la santé humaine et promouvoir un environnement non toxique**
- **Rendre l'industrie responsable de la sécurité « ne produire que des substances qui ne présentent pas de dangers pour les utilisations auxquelles elles sont destinées**
- **Priorité aux substances en quantité importante ou préoccupantes**
- **Étendre la responsabilité jusqu'au bout de la chaîne de transformation**
- **Autorisation spécifique pour les substances extrêmement préoccupantes**
- **Remplacement des substances dangereuses encouragé lorsqu'il existe**
- **Information de la population**
- **Préserver la compétitivité de l'industrie chimiques**

REACH :

- ENREGISTREMENT : 30 000 substances produites en quantité supérieure à 1 t
- EVALUATION : 5000 substances produites en quantité supérieure à 100 t
- AUTORISATION
substances préoccupantes (1400) :
 - CMR : 850 - POP - CMR potentiels : 500

Calendrier

- ENREGISTREMENT
 - 2005 : $Q > 1000 \text{ t}$
 - 2008 : $Q > 100 \text{ t}$
 - 2012 : $Q > 1 \text{ t}$
- EVALUATION
 - 2010 : $Q > 1000 \text{ t}$
 - 2012 : $Q > 100 \text{ t}$

Assouplissements

- Suppression de la notification pour les substances comprises entre 10 kg et 1 tonne
- Exigences moins strictes pour les produits intermédiaires et R/D

OBJECTIFS

- Diminution de 10% des maladies causées par les substances chimiques
- 4500 décès évités
- 1,7 milliard d'économies en frais de santé

COUTS ESTIMES

- 2,1 milliards d'euros sur 11 ans soit 0,2 milliards d'euros par an
- À comparer au chiffre d'affaire de l'industrie chimique en europe : 528 milliards en 2002

Coût = 0,04 % du chiffre d'affaire

Réactions du patronat de la chimie

Du côté du patronat de la chimie (1)

- UIC (France) : « favorable à cette révision de la législation », mais
- Opposé à un système trop rigide et bureaucratique, perte de compétitivité et gestion des produits en fonction de leurs seules caractéristiques de danger

Du côté du patronat de la chimie (2)

- FEDICHEM (Belgique) : « soutient les objectifs de la nouvelle politique », mais
- attend une approche équilibrée :
- LIMITATION aux produits mis sur le marché et exonération des produits intermédiaires
- EXONERATION des POLYMERES
- Pas d'extension à de nouvelles substances par rapport à celles déjà prévues

« La version actuelle ne tient pas assez compte des conséquences économiques et s'attache exclusivement aux aspects de sécurité pour l'homme et l'environnement »

Commentaires et propositions

Un patronat soutenu par ses « partenaires »

- Dans sa campagne de lobbying auprès de la commission, le patronat a réussi à obtenir le soutien de :
 - IG BCE (Allemagne)
 - FO et CFTC (France)

Nos constats

1. Un retard inadmissible
2. Les salariés des industries chimiques premiers exposés, premiers concernés
3. Une réalité longtemps niée
4. Nous ne voulons pas perdre notre vie à la gagner

Taux de cancer des ouvriers employés de 25/54 ans
= 3,4 fois celui des cadres/professions libérales

Notre position :

1. évaluation

1. Évaluation systématique des risques
(toxicologie et propriétés physiques)
2. Pour l'ensemble des substances,
indépendamment des quantités mises en jeu
et/ou commercialisées
3. Y compris les substances intermédiaires,
sous produits de réaction, de déviations et de recherche
4. Dans les meilleurs délais
5. Développement des moyens de recherche
(hommes et matériels)

Notre position :

2. Une véritable protection des salariés

1. Relation entre l'évaluation des toxicités et les dispositifs réglementaires de protection des travailleurs
2. Substitution systématique des produits et procédés les plus dangereux par ceux présentant moins de danger
3. Refus des normes d'exposition, du principe de non contre-indication médicale à l'exposition aux toxiques, du « tri génétique » à l'embauche
4. Priorité à la protection collective à la source, les protections individuelles devant être considérées comme ultime rempart
5. Systématisation des enquêtes épidémiologiques
6. Interdiction du travail précaire et de la sous-traitance

Notre position :

3. Au lobby du patronat de la chimie, opposer la mobilisation des salariés de l'industrie chimique en liaison avec les associations de consommateurs et de protection de l'environnement :

Appui de SUD CHIMIE à toutes les initiatives allant dans le sens de nos propositions en relation avec d'autres syndicats européens de la chimie

Notre position :

4. Limitation des importations dans la CEE aux produits ayant été fabriqués dans des conditions au moins équivalentes en matière de protection de l'environnement et des salariés

Notre position :

5. Au delà de la question de la toxicité, poser le problème de l'utilité sociale des productions chimiques : de quels produits avons nous besoins, quels moyens pour les produire avec le moins de risque pour les travailleurs, les populations environnantes, les utilisateurs et consommateurs